



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Aux conseillers municipaux

Canappeville, le 7 novembre 2012

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à la salle de réunion de la Mairie,

Le Mardi 11 décembre 2012 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

- Débat des orientations générales du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme (PLU).

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune et conformément à l'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme(*), un débat sera organisé au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 11 décembre 2012 à 20h30.

La dernière version du PADD est jointe à la présente convocation pour vous permettre d'en prendre connaissance avant la réunion.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Mme Le MAIRE

Laurence DUVAL

*L123-9 du code de l'urbanisme : « Un débat a lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné à l'article L. 123-1-3, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme. Dans le cas d'une révision, ce débat peut avoir lieu lors de la mise en révision du plan local d'urbanisme.

✂

POUVOIR

Je soussigné (e) :

Donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion de conseil municipal de Canappeville convoqué le 11 décembre 2012
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à :

Le :